

# FICHE RENSEIGNEMENTS

## PROJET CONVENTION INTER-UNIVERSITAIRE

### Type de Convention envisagé :

- Accord-cadre (ou déclaration d'intention préalable à tout nouveau partenariat)
- Convention d'échange d'étudiants
- Convention formation - recherche
- Diplôme délocalisé
- Double diplôme
- Autres programmes spécifiques

### **Définitions**

- *La Convention d'échanges d'étudiants* régit la collaboration éducative à long terme entre deux Universités. Elle précise les composantes impliquées (Toutes UFR, ou UFR spécifique), le nombre d'étudiants d'échange concerné, les conditions d'admissibilité, droits et obligations des étudiants d'échange admis dans les deux établissements, et enfin précise la mise en œuvre du programme.
- *La Convention formation-recherche* régit les relations entre l'UFR/le Laboratoire de recherche de l'UFRT et de l'Université partenaire dans des activités de recherches communes (déplacements/échanges d'enseignants-chercheurs/chercheurs/stagiaires, mise en place de cotutelles de thèse, organisation de colloques ou missions d'études, publications communes, etc.)
- *Le Double-diplôme* est un partenariat bi- ou multilatéral conclu entre deux ou plusieurs universités, basé sur la reconnaissance mutuelle des enseignements, ainsi que des modalités administratives et pédagogiques (procédures d'admission et de sélection, évaluation,...). Les étudiants suivent leurs études dans deux ou plusieurs universités et reçoivent à l'issue de leur formation un double-diplôme ou diplôme multiple.
- *Le Diplôme délocalisé* est un diplôme de niveau Licence ou Master habilité d'un établissement d'enseignement supérieur français et délivré dans les locaux d'un établissement d'enseignement supérieur étranger partenaire, dans le respect de la législation du pays.

Présentation de l'établissement partenaire: **UNIVERSITE DE BANJA LUKA, BOSNIE- HERZEGOVINE**

Etablissement public	Effectif étudiants:	Domaines
Etablissement privé	Effectif personnel:	d'enseignement:

Caractéristiques, classement:

Porteur du projet/Responsable du suivi en France/Fonction:

Porteur du projet/Responsable du suivi à l'étranger/Fonction:

Intérêt de la Convention/Objet du partenariat :

### **Si Convention d'échange d'étudiants**

- Accord toutes filières
  - Accord restreint - UFR/Département/Programme spécifique
- Le(s)quel(s) ?

Accueil d'étudiants étrangers :

- Programme d'études Niveau(x) (Licence, Master) :  
 Stage en entreprise ou collectivité publique

Envoi d'étudiants de l'UFRT :

- Programme d'études Niveau(x) (Licence, Master) :  
 Stage en entreprise ou collectivité publique

→ Mobilité annuelle envisagée (étudiants entrants/sortants) : /

- Accueil d'enseignants étrangers Mobilité annuelle envisagée :  
 Déplacement d'enseignants de Tours Mobilité annuelle envisagée :

---

**Si Convention formation - recherche**

Equipe de recherche/Laboratoire en France :

A l'étranger :

Programme de recherche :

Domaine concerné :

Colloque(s) programmé(s) :

Publication(s) envisagée(s) :

- Echange d'enseignants-chercheurs :  
 Echange d'étudiants/cotutelles de thèse :

---

**Financement(s)**

- Propre A détailler:  
 National Lequel ?  
 International Lequel ?  
Non concerné

---

Autres observations :

Date 1ère demande :

**Germain ROUSSEAU** – *Gestionnaire des conventions de coopération*  
Direction des Relations Internationales  
Tél : 02 47 36 67 33 Mél. : cooperation@univ-tours.fr